

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

JANVIER 2025

SOMMAIRE

- Le mot du Maire,
- Toiture du Logis Abbatial,
- Structures intérieures des Grottes,
- Travaux réalisés en 2024,
- État Civil,
- Événements,
- Candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO & 30 ans de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens,
- Célébration des 500 ans du retable.
- Événements,
- Une plongée dans les archives.

LE MOT DU MAIRE



Chers Baumoises et Baumois,

Tous les ans, je nous souhaite de retrouver des années plus sereines mais à chaque fois je suis contredit par les événements. Après la sécheresse de 2023, 2024 a été, à notre grande surprise, une année très pluvieuse. Sur le plan international comme national rien ne va plus avec des conséquences économiques, financières et sociales en 2025 dont on ne mesure pas encore les effets. Quelles seront les conséquences pour chacun d'entre nous et aussi pour la Commune ??

Les grands vents, la pluie et la maladie mettent à mal la végétation et nous avons dû intervenir de plus en plus souvent le long des routes et des rivières. Les riverains, dont c'est la responsabilité, sont appelés eux aussi à intervenir sur leurs parcelles.

Cette année encore nous avons réalisé ou engagé des travaux importants :

- Toilettes publiques sur le parking des grottes et mise en place du point de tri sélectif à proximité,
- Mise en place des écluses sur la RD70,
- Dernière phase de l'éclairage de l'abbatiale,
- Démarrage des travaux de la toiture et d'une voûte de l'église Saint-Jean financés essentiellement par l'indemnité d'assurance qui a été perçue dans le litige pour malfaçons. Les travaux devraient se terminer à l'été 2025.
- Mise en place des échafaudages pour la rénovation de la toiture du Logis Abbatial. Les travaux proprement dit commenceront début janvier pour se terminer en juillet 2025.

Malheureusement la mise en place d'un nouveau chalet au camping a été retardée par suite du refus de la DDT d'une première demande d'autorisation de travaux. Le projet est maintenant lancé, le nouveau chalet sera réalisé tout début 2025.

Concernant les travaux de rénovation des structures intérieures des grottes, nous avons toujours des difficultés à obtenir les accords dérogatoires de la part des autorités avec des

MAIRIE

4, place de la Mairie

39210 BAUME-LES-MESSIEURS

mairie@baumelesmessieurs.fr

www.baumelesmessieurs.fr

03 84 44 61 41

contraintes de réalisation préconisées par des associations de protection des chauves-souris qui sont restrictives, dissuasives et extrêmement coûteuses.

En 2025, outre les travaux déjà engagés, nous pensons mettre en place une aire de jeu pour les enfants, réaménager le bar et la boutique aux grottes, transformer l'éclairage public en led et aménager le cimetière. Des travaux sont aussi à prévoir en matière de défense incendie aussi bien aux grottes, qu'à Sermu et l'Abbaye.

Sous l'égide d'ECLA, les travaux chronophages d'élaboration du PVAP (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) et du PLUi-HM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat et Mobilité) vont se poursuivre jusqu'en 2028.

Parallèlement nous travaillons pour retoucher et améliorer nos sites internet avec notamment la mise en place de la réservation et du paiement en ligne pour les visites des grottes et de l'abbaye.

Nous poursuivons nos deux grands projets à long terme que sont le Grand Site et notre candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Côté tourisme, la saison estivale dans le Jura a été marquée par un recul de la fréquentation de 4%. Parmi les lieux les plus visités, les grottes de Baume arrivent en tête devant la Grande Saline de Salins-les-Bains et le Musée du jouet de Moirans-en-Montagne.

Le renouvellement complet des cadres de nos régions, dès le début de l'année, n'a pas altéré notre activité aussi bien au camping, qu'à l'abbaye ou bien encore aux grottes :

- malgré un temps pluvieux le camping est presque au niveau record de l'année précédente,

- l'abbaye est en recul un peu comme tous les musées et sites culturels dans le Jura,

- les grottes ont crevé le plafond avec 70.000 entrées soit 13 % de visiteurs en plus. La fermeture de la grotte des Moidons, victime d'un incendie en début de saison, a certainement permis des reports sur Baume qui justifient ce chiffre exceptionnel. Le bar et la boutique ont également surperformé.

Un nouvel espace de restauration « *Ô Baumoïs* » a été créé et mis en place dès début juillet à l'entrée du village. Cette initiative privée permet d'élargir l'offre de restauration qui faisait cruellement défaut à Baume.

Le marché de Noël 2024 a été un véritable succès grâce aux nombreux bénévoles. La pérennité d'un tel événement ne sera possible qu'avec la relève des plus jeunes.

Financièrement, la Cour des Comptes de la Région Bourgogne-Franche-Comté, lors d'un contrôle qui s'intéressait tout particulièrement à la gestion du patrimoine monumental, n'a pu que constater une saine et bonne gestion de notre commune.

Pour l'année 2024, nous nous attendons à faire un résultat au moins aussi bon que l'année précédente.

Malheureusement notre litige avec ECLA sur l'assainissement n'est pas encore résolu et même si nous avons gagné notre procès en première instance devant le Tribunal Administratif de Besançon, la partie adverse a fait appel ce qui remet à plusieurs mois ou années la finalisation de ce contentieux. Nous restons néanmoins confiants sur l'issue judiciaire de celui-ci.

Malgré les nuages à l'horizon, soyons positifs et espérons que cette nouvelle année 2025 vous restera favorable ainsi qu'à votre commune.

Serge MOREAU

Toiture de l'église Saint-Jean

Après plusieurs années devant les tribunaux et finalement une indemnisation perçue par l'assurance, mais aussi des retards consécutifs au COVID, des démarches longues et l'obtention d'autorisations auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la réalisation de l'appel d'offre et la sélection des entreprises, la constitution des dossiers de demandes de subventions : nous avons enfin passé les commandes aux différentes entreprises pour la toiture du transept, du chœur ainsi que la voûte du transept sud très détérioré suite aux fuites de la toiture.

Le montant total des travaux de 593.782€ HT se décompose en :

- Couverture en laves, entreprise Rotondo : 488.420€ HT
- Charpente, entreprise Pateu-Robert : 69.984€ HT
- Plâtrerie peinture, entreprise Ronopeint : 35.378€ HT

L'indemnité Groupama et une éventuelle subvention de la DRAC devraient permettre de financer cette opération.

Les travaux ont commencé cet automne et devrait se terminer en septembre 2025.

Espérons que ce sera la fin de l'histoire.



Toiture du Logis Abbatial

Comme vous avez pu le constater, un énorme échafaudage a été mis en place ces trois derniers mois : les travaux de maçonnerie, de charpente et de couverture proprement dit ont commencé début janvier. Ils se dérouleront jusqu'en juillet 2025.

- Maçonnerie, pierres de taille, échafaudage : 485.000€ HT
 - o JACQUET &
 - o HUSSOR (cocontractant pour les échafaudages)
- Charpente : 256.951€ HT
- Couverture : 384.150€ HT

Au total 1.126.101€ HT, soit 1.351.321€ TTC de travaux.

A ce coût, il faut rajouter des frais annexes de 187.615€ HT en honoraires d'architecte, honoraires d'assistant à maîtrise d'œuvre, divers diagnostics, honoraires du bureau de contrôle technique, coordination santé et sécurité et, en sus, une provision pour imprévus (112.600€ HT).

Le coût total des dépenses se monte à **1.313.716€ HT** auquel se rajoute 262.743€ de TVA. Toutes dépenses confondues c'est **1.576.459€ TTC à déboursier en 2024/2025** sachant que la TVA ne sera récupérée que dans deux ans (*en espérant que le taux de récupération ne soit pas réduit par le prochain gouvernement*).

Le montant total des subventions s'élève à 755.501€. Nous avons eu une mauvaise surprise avec la Région qui a limité sa part à 100.000€ alors que nous attendions un montant similaire à celui du Département soit 253.400€ sur les travaux. La DRAC pour sa part financera à hauteur de 389.227€. La part d'autofinancement de la Commune s'élève, à 562.256€ dont une partie sera prélevée sur les fonds BERN (300.000€) et le mécénat d'AXA (100.000€).

C'est sans doute le plus important projet de la mandature. Pour terminer cette mise à l'abri de notre abbaye nous aurons à entreprendre prochainement les toitures des bas-côtés de l'abbatiale dont l'état est aussi catastrophique. La procédure sera complètement reprise début 2025 pour cette dernière phase.



Structures intérieures des grottes

Après la passerelle et la plateforme de l'entrée des grottes, nous avons le projet de rénover et de remplacer les structures métalliques anciennes de l'intérieur de la grotte en améliorant et confortant la sécurité des visiteurs. Nous avons déjà eu des remarques à ce sujet par les autorités et les visiteurs.

Notre plan est de réaliser ces travaux sur cinq ans, tronçon par tronçon. Comme pour la passerelle, les périodes de travaux seront limitées (hors saison estivale, hors hiver). Pour pouvoir effectuer ces travaux, il nous faut l'autorisation de la DREAL et une dérogation du Préfet qui en principe suit l'avis de la commission chargée d'examiner le dossier.

Nous avons minutieusement préparé le dossier :

- Type de travaux tronçon par tronçon,
- Moyens techniques les moins bruyants possibles,
- Type de transport des matériaux
- Période de réalisation du 15 septembre au 15 novembre (identique à la dérogation obtenue pour la passerelle) avec des contraintes de température extérieure en plus de contraintes relatives au lever et coucher du soleil.

La DREAL, à la vue de notre dossier, a demandé une étude à l'association CREPESC qui inventorie les types et nombres de chauves-souris dans notre grotte. Ce rapport demandé en février nous a été remis qu'en décembre, malgré nos nombreuses relances. De plus et en conclusion, cette association, subventionnée par nos impôts, prescrit des contraintes exorbitantes (travail de nuit, périodes encore plus courtes en automne et interdite en mars/avril, compensations, etc..).

Nous avons demandé un rendez-vous à Monsieur le Préfet qui doit intervenir en notre faveur auprès de la DREAL.

A suivre en 2025 !



Travaux réalisés en 2024

Abbatiale : éclairage intérieur

La troisième phase d'éclairage intérieur en led de l'abbatiale est le point final de mise en valeur de notre église.

Il a principalement concerné le fond du chœur, la chapelle des tombeaux, les statues, les deux retables secondaires (la *Vierge et l'Enfant* ainsi que *Marie Madeleine*) et les bas-côtés. Réalisé par l'entreprise Favier, c'est une mise en lumière exceptionnelle sur une longueur de 71 mètres.

La troisième phase de cette opération s'élève à 44 064,07 euros TTC dont 6 391 euros de subvention du Département et 9 586 euros de la Préfecture.

Au total les travaux de réfection de l'éclairage ont coûté 120 514,78 euros TTC subventionnés à hauteur de 44 544,04 euros.



Toilettes publiques et tri sélectif sur le parking des Grottes

Nous avons modernisé les toilettes existantes qui étaient encore « à la turc » pour offrir aux visiteurs des WC, propres en permanence et utilisables toute l'année, dignes d'un des *Plus Beaux Villages de France*.

A proximité nous avons mis en place des conteneurs pour inciter les touristes à faire le tri sélectif de leurs déchets.

L'électrification des toilettes devrait permettre à terme de proposer dans la zone des postes de recharge pour voitures électriques et des bornes de stationnement payant sur le secteur des grottes.

Les travaux ont coûté 87 813,70 €, subventionnés à hauteur de 14 636 € par le Département et 21 953€ par la Préfecture.



Chicanes sur la RD 70

Après bien des péripéties, des chicanes (des écluses selon la bonne terminologie) ont été installées pour réduire la vitesse à deux endroits potentiellement dangereux. Depuis le début du mandat certains riverains demandaient avec insistance ces ralentisseurs. Après des atermoiements sur le type de ralentisseur et des discussions avec le Département les travaux ont été réalisés.

Coût de l'opération 16 550,40 € TTC ; subventionnée par le Département à hauteur de 3448€.

Boutiques et bar du Chalet des grottes

En cette fin d'année nous avons commencé le réaménagement intérieur du Chalet dans l'optique d'augmenter notre offre aussi bien en boutique qu'au bar où nous envisageons de proposer quelques prestations complémentaires de restauration.

Aménagement d'espaces de pique-nique

En 2025, nous avons procédé à l'aménagement de deux espaces de pique-nique avec la mise en place de tables en bois.



Naissance :

Le 3 janvier 2024 : Ninon MARGUET.

Mariage :

Le 13 juillet 2024 : Karine SIMONIN & Éric LÉCHAT.

Décès :

Le 17 janvier 2024 : Madame Monique DAMAS, 69 ans,

Le 19 janvier 2024 : Monsieur Yves ROMAND, 66 ans,

Le 27 janvier 2024 : Monsieur Pierre MAITRE, 74 ans,

Le 3 octobre 2024 : Monsieur Daniel CHAMBERLAND, 69 ans.

Mise en place de jeux en bois dans les cours de l'Abbaye

La commune a mis en place, cette année, dans les cours de l'Abbaye des jeux en bois réalisés par l'artisan jurassien Bruno Thomas / *Bêta à bois*. Ces jeux ont, dès leur installation, rencontré un grand succès auprès des petits et grands ! Ils permettent notamment de découvrir et comprendre le système des voûtes romanes.



Expositions

Les salles de l'Abbaye et tout particulièrement les salles d'exposition dans la Tour de Justice ont accueilli dix expositions cette année : une nouvelle série d'expositions vous sera proposée cette année.



Repas des aînés

Comme chaque année, les aînés du village ont été conviés pour se retrouver lors d'un repas convivial. Cette année c'est le restaurant des Grottes qui a servi de cadre à cette rencontre.



Journées Européennes du Patrimoine

Les Journées Européennes du Patrimoine ont été l'occasion de proposer plusieurs animations. L'atelier de forge « *L'Arbre lune* » a réalisé une grille en fer forgée avec des techniques traditionnelles. Grille qui sera remise prochainement à l'abbaye. Des clous ont aussi été forgés permettant aux enfants présents de participer.

Éric Mourez et son fils Martin ont réalisé respectivement de la sculpture sur bois et sur pierre. Par ailleurs, Marie Dulau a ouvert aux visites son atelier et le dimanche un joyeux concert par les artistes de « *Capharnaüm* » a clôturé les festivités.

Rendez-vous en 2025 pour une nouvelle programmation !



Marché de Noël

Une nouvelle fois cette année, le marché de Noël a été un grand succès. L'ensemble des bénévoles est remercié chaleureusement. Notons que la pérennité de cet événement nécessite l'engagement de davantage de bénévoles et l'édition 2025 ne sera possible qu'avec une plus forte participation dans l'équipe organisatrice.



Candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO & 30 ans de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens – Événements

Lancement du Comité Territorial EST – 22 mai 2024

En présence de Monsieur Christophe Voros, Directeur de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens et sous la présidence de Monsieur Serge Moreau, Maire ; c'est à Baume-les-Messieurs qu'a été constitué, le mercredi 22 mai, le Comité Territorial EST mis en place dans le cadre de la candidature d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO de Cluny et des Sites Clunisiens Européens.

Réunissant des représentants de sites clunisiens, de Vandœuvre-lès-Nancy au Bourget-du-Lac, cette première rencontre du Comité Territorial EST a permis de faire le point sur la candidature et d'envisager la coopération et la création de liens entre ces lieux chargés d'histoire partageant un riche héritage patrimonial et culturel. Baume-les-Messieurs, avec son emblématique Abbaye, s'inscrit pleinement et avec dynamisme dans le parcours au long cours de la candidature.



En 2025 nous organiserons, notamment, une exposition photo présentant l'héritage clunisiens des différents sites membres de notre comité.

Comité politique – Sénat, 29 novembre 2024

Le Département s'est joint à nous, en participant au Comité Politique de candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO qui s'est déroulé le 29 novembre au Sénat. Son soutien financier de 20.000€ et la nomination d'un représentant élu renforceront notre position comme futur site UNESCO.

Pour l'instant, Baume-les-Messieurs est le seul site retenu dans la partie est de la France (Lorraine, Franche-Comté, Ain, Savoie et Haute Savoie). Le Ministère de la Culture a nommé trois experts pour auditer les dossiers des sites retenus en France et ainsi établir la liste finale qui sera proposée à l'UNESCO.



Conférence scientifique internationale

L'année 2024 était une année de célébration pour les sites clunisiens et la Fédération Européenne des Sites Clunisiens qui fêtait ses trente ans.

Pour célébrer cet anniversaire, les sites clunisiens ont organisé de nombreux événements dont notre commune qui a élaboré une conférence scientifique avec les interventions de René Locatelli, Gérard Moyse, Sébastien Bully, Aurélia Bully et Marie-Laure Bassi.

Cette conférence a été l'occasion de confronter et relire les données historiques et archéologiques de notre abbaye.



Visite du nouveau président de Conseil Départemental du Jura

Gérôme Fassenet a été élu Président du Conseil Départemental du Jura le 13 mai 2024. Dès, le 22 juillet, il s'est rendu dans notre commune afin de rencontrer le Maire et les élus pour évoquer les divers dossiers et enjeux communaux notamment les enjeux patrimoniaux et touristiques.

Crédits photos : © Isabelle GRANDVAUX, © Fédération Européenne des Sites Clunisiens, © Mairie de Baume-les-Messieurs

Nous célébrons cette année 2025 les 500 ans de notre retable



Sur un solide bloc au parement en pierres polies, un maître autel du XV^{ème} siècle, supporte le tabernacle en bois doré et deux châsses reliquaires aux extrémités. Il supporte surtout le premier des joyaux de l'abbatiale de Baume, son retable. Ce triptyque présent dans le chœur de cette église depuis cinq siècles, est un des rares exemplaires quasiment complet (et remarquablement bien conservé) parmi les œuvres majeures de ce type demeurant en Europe. Notre retable est d'ailleurs le plus grand de ce groupe de productions.

Ce retable flamand du XVI^{ème} siècle, réalisé dans les ateliers d'Anvers aurait été offert en 1525 à l'abbé Guillaume de Poupet par la ville de Gand, en Belgique actuelle. En fait nous avons peu d'information sur les conditions de son arrivée à Baume. C'est une œuvre majeure. La ville d'Anvers s'était fait une spécialité de la confection de ces œuvres monumentales. Ses ateliers les produisaient sur commande et en avance. Dès que les sculpteurs en avaient la possibilité, ils réalisaient des groupes sculptés qui pouvaient être utilisés plus tard pour d'autres retables. Ils n'étaient cependant pas des productions sérielles et chaque artiste apportait son style personnel. A l'époque, la cour de Charles de Habsbourg, dit Charles Quint, compte de nombreux Francs-Comtois. Ils figurent en première place parmi les ministres et conseillers de l'empereur. Parmi eux, l'abbé Guillaume de Poupet, joue un rôle important dans les affaires de la province et des Pays-Bas espagnols. L'abbé passe aussi pour être un protecteur des arts et des lettres.



Quel plus beau cadeau pouvait-il recevoir que ce retable de 5m40 de large sur 4 mètres de haut, en forme de triptyque ?

En bas, le soubassement ou prédelle, se compose de trois panneaux peints. La prédelle allie des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Au centre se trouve la Cène, et de part et d'autre, nous allons retrouver le Sacrifice de Melchisédech et la Manne au Désert. Au-dessus de la prédelle, une caisse en bois de chêne, venue de la Baltique, se partage en six compartiments, tous enrichis de personnages en haut-relief. De chaque côté, des panneaux articulés peints sur chaque face fermaient le triptyque en-dehors des grands temps de l'année liturgique. Les sculptures, en chêne doré à la feuille d'or, sont en ronde-bosse, des techniques propres à l'art gothique finissant. Et les peintures évoquent déjà le maniérisme.

L'ensemble, les dix-neuf panneaux peints et les six compartiments sculptés, illustrent l'enfance et la Passion du Christ. À l'époque, les livres sont rares et peu de gens savent lire : le retable permet d'instruire les fidèles à la manière d'une bande dessinée (dans un monde où les images sont rares)

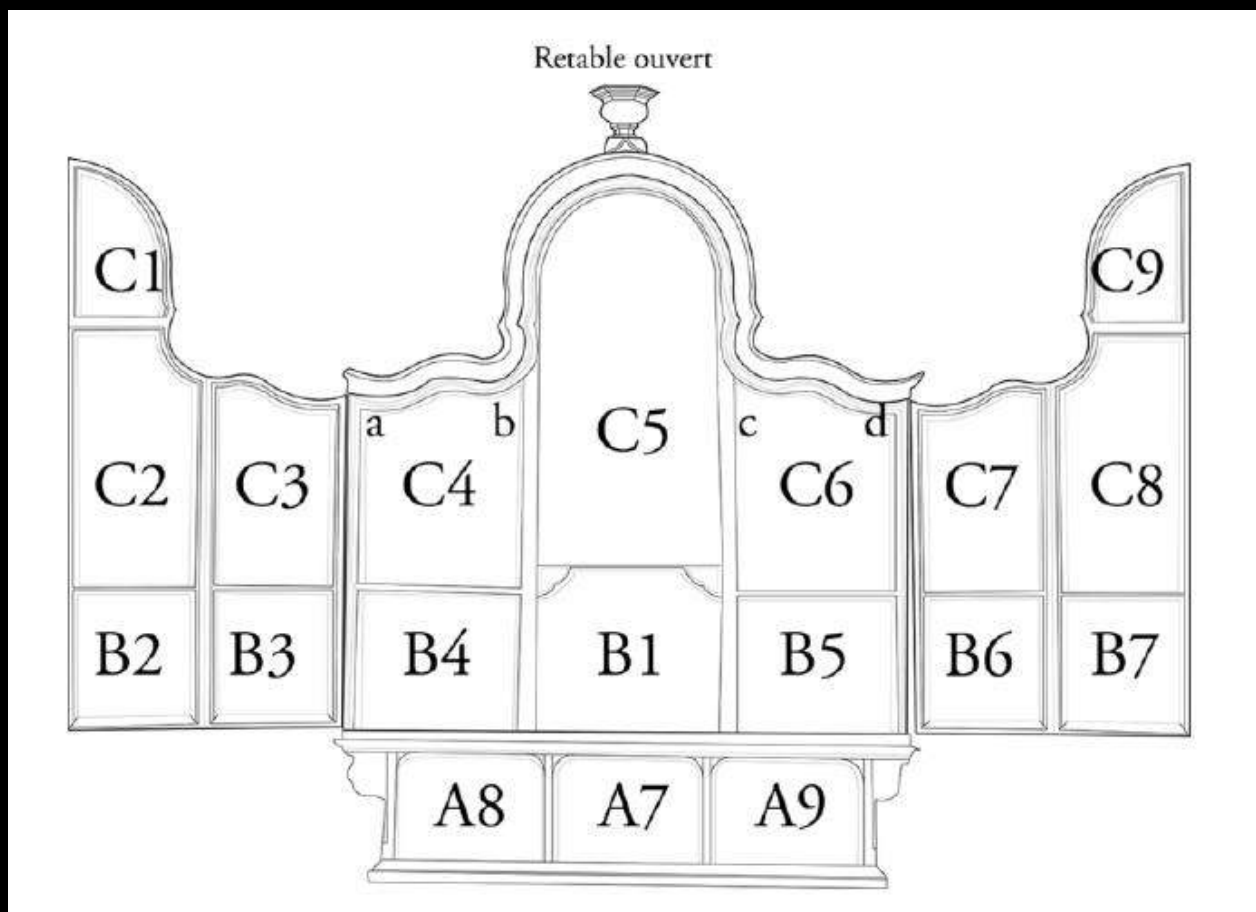
qui se lirait de gauche à droite et de bas en haut. Toutefois cet ordre n'est pas toujours respecté. La lecture commence en bas au centre (B1), avec les prophètes annonçant la venue du Messie. En bas à gauche (B2), avec l'Annonciation, on peut voir l'archange Gabriel annonçant à Marie qu'elle attend un enfant. Ensuite la Visitation (B3), où l'on voit Marie annonçant à sa cousine Élisabeth qu'elle attend un enfant. Sur les scènes sculptées du bloc central : en B4 nous avons l'Adoration des Bergers lors de la naissance de Jésus, qui nous conduit ensuite en B5 à l'Adoration des Mages. Sur les panneaux peints en B6 et B7 nous avons des scènes de l'enfance du Christ, avec la présentation au temple et Jésus parmi les docteurs. Retournons aux scènes peintes sur le panneau gauche qui retrace le début de la Passion du Christ. La lecture débute en C1 avec l'Agonie au Jardin des Oliviers, où nous pouvons voir le Christ en prière au second plan, et les apôtres endormis au premier. Nous redescendons en C2 : on y trouve l'arrestation du Christ, où Saint Pierre est représenté de dos tranchant l'oreille de Malchus et nous apercevons au second plan le Christ au milieu des soldats romains. S'ensuit en C3 l'Ecce homo (le Christ couronné d'épines présenté à la foule). Les scènes sculptées nous présentent successivement le Portement de croix en C4, la Crucifixion en C5 et la Descente de croix en C6. La scène de la Passion se poursuit sur le panneau droit en C7 avec la Résurrection. Au sommet du volet, en C9, est représentée l'Ascension, et pour finir la Pentecôte en C8, où nous pouvons voir la colombe du Saint-Esprit au milieu des douze apôtres et de la Vierge.

Il est intéressant de noter que la plupart des scènes sculptées font figurer en arrière-plan des scènes secondaires provenant de l'Ancien Testament. La plus notable s'étale sur deux registres, elle débute avec l'annonciation des prophètes, où au fond nous pouvons voir Jessé assis sur un trône. De sa poitrine sort le tronc d'un arbre, qui se trouve être le début de l'arbre généalogique du Christ qui circule autour de la Crucifixion. Ce motif est fréquemment représenté sur les retables mariaux ou de la Passion ; il s'agit de l'arbre de Jessé.

Lorsqu'il est fermé, le retable donne à voir six scènes représentant la vie publique du Christ. Sur deux registres différents, nous allons trouver le Baptême du Christ, la multiplication des poissons et celle des pains, la Transfiguration, et au-dessus la tentation au désert ainsi que la Samaritaine.

Autrefois, le retable était le plus souvent fermé, aujourd'hui ce n'est plus possible, les charnières d'origine ayant été remplacées.





Crédits photos : © Valentin MARCHAND



Une célébration aura lieu durant cette année en collaboration avec les autorités ecclésiastiques.

Associations baumoises

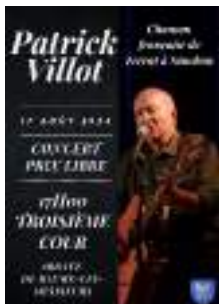
Une nouvelle fois cette année, les associations baumoises ont participé à la vie du village. Le *Vaut Daux Baumoises* a rencontré un beau succès lors de sa traditionnelle « Fête des Quilles » et lors des « Feyes ».

L'Association Paroissiale d'Éducation Populaire a quant à elle célébré la Saint-Jean comme il se doit.



Concerts

Plusieurs concerts, ont animé cette année, l'Abbaye et ses cours. Ils ont été organisés par des associations (*Les Saisons Baroques du Jura*, *Le Café Associatif Baumoises*) et la commune.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Serge MOREAU
MISE EN PAGE :
Valentin MARCHAND
CRÉDITS PHOTOS ET ILLUSTRATIONS : La Mairie remercie l'ensemble des personnes dont les photos nous ont été cédées pour publication dans le présent bulletin.

Une plongée dans les archives ...

